

N° 2024-051

Envoyé en préfecture le 28/03/2024  
Reçu en préfecture le 28/03/2024  
Publié le  
ID : 017-211704341-20240325-DM2024\_051-CC

**Nomenclature :**

- 1. - Commande publique
- 1.1 - Marchés Publics
- 1.1.25 - Avenants

**OBJET:** Travaux d'aménagement des locaux administratifs et annexes du centre technique municipal sur la Commune de Surgères - Avenants n°1 aux lots n° 08, 10, 11

Service Centre Technique Municipal



**COMMUNE DE SURGERES**

**DÉCISION - ANNÉE 2024**

Le Maire de SURGERES,

**VU** l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2020 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire,

**VU** le marché signé le 27 avril 2023 pour le lot n° 08 avec l'entreprise MENUISERIE OUVRARD

**VU** les marchés signés le 27 avril 2023 pour les lots n° 10 et 11 avec l'entreprise CEME ATLANTIQUE,

**CONSIDERANT** que le lot n°8 (Menuiseries intérieures bois) doit être modifié pour d'une part, répondre aux critères demandés par les Archives Départementales en matière de protection contre l'incendie, préconisant une porte coupe-feu résistant au feu deux heures tandis que la résistance prévue dans le marché initial était de une heure et d'autre part, supprimer les habillages de tableaux et la signalétique incendie qui est déjà intégrée dans un autre contrat en cours,

**CONSIDERANT** la nécessité de modifier les lave-mains prévus au marché (lot n°10) afin d'installer un lave-mains PMR,

**CONSIDERANT** la nécessité de prévoir une pompe à chaleur réversible (lot n°11) afin de maintenir une température constante dans le local des archives,

**CONSIDERANT** que ces travaux supplémentaires conditionnent la poursuite des travaux d'aménagement,

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** De signer l'avenant n°1 au lot n°08 – MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS avec l'entreprise MENUISERIE OUVRARD – ZI Ouest – Rue des Compagnons du Tour de France – 17700 SURGERES pour un montant de – 1 381,00 € HT ce qui porte le montant du marché à 16 826 € HT.

**ARTICLE 2 :** De signer l'avenant n°1 au lot n°10 - PLOMBERIE avec l'entreprise CEME ATLANTIQUE – 4 rue Lavoisier – 17440 AYTRÉ pour un montant de – 498,39 € HT ce qui porte le montant du marché à 14 956,92 € HT.

**ARTICLE 3 :** De signer l'avenant n°1 au lot n°11 – CHAUFFAGE, VENTILATION, CLIMATISATION avec l'entreprise CEME ATLANTIQUE – 4 rue Lavoisier – 17440 AYTRÉ pour un montant de + 7 904,53 € HT ce qui porte le montant du marché à 32 042,96 € HT.

**ARTICLE 4 :** De charger le Directeur Général des services de la Mairie de l'exécution de la présente décision.

A SURGERES, le 25 mars 2024.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Le Maire,

Catherine DESPREZ.

